

République française - Département du Tarn
**Extrait des délibérations du conseil municipal
de la Commune de Saint Lieux les Lavour**

Nombre de membres	Séance du mercredi 12 juillet 2023
<p><u>Membres en exercice</u> : 14 <u>Présents</u> : 8 <u>Votants</u> : 11 Pour : 11 Contre : 0 Abstention: 0</p> <p><u>Date de la convocation</u> : 07 juillet 2023</p>	<p>L'an deux mille vingt-trois et le douze juillet à 20 heures 30 le conseil municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel, sous la présidence de Monsieur Gilles CORMIGNON, Maire.</p> <p><u>Présents</u> : Monsieur Gilles CORMIGNON, Monsieur Daniel ARMENGAUD, Monsieur Franck BRETEAU, Madame Pascale GOMBAULT, Madame Nathalie CAUWET, Madame Sylvie RAYSSEGUIER, Monsieur Benoît COLAS, Monsieur Xavier BOULARD</p> <p><u>Représentés</u> : Madame Chloé SOULAYRAC-GELIS par Monsieur Daniel ARMENGAUD, Monsieur Pascal FLAHAUT par Monsieur Gilles CORMIGNON, Madame Marjorie DABERT par Monsieur Benoît COLAS</p> <p><u>Excusés</u> : Monsieur Christophe BREST, Monsieur Frédéric DIAZ, Monsieur Francis BACCHIN</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : Monsieur Benoît COLAS</p>
Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le 13/07/2023 et publication le 13/07/2023	

Délibération n° DE_33_2023

Objet :

Ressources humaines - tableau des effectifs - modification

M. le Maire indique à l'assemblée qu'il est nécessaire de modifier le tableau des effectifs qui doit être en concordance avec la création d'un poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe approuvée par délibération du 12/07/2023 n°DE-32-2023.

Le conseil municipal ainsi informé

- Vu le Code général des collectivités territoriales,
- Vu le Code de la fonction publique,
- Vu la délibération du 01/02/2023 n° DE-02-2023 modifiant le tableau des effectifs,
- Vu la délibération du 12/07/2023 n° DE-32-2023 créant le poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe à temps complet,

Et après avoir délibéré par 11 voix pour

- Approuve la modification du tableau des effectifs au 13 juillet 2023 telle qu'elle lui a été présentée :

EMPLOIS PERMANENTS (TITULAIRES ou STAGIAIRES)

Filière	Poste		Catégorie	nombre d'heures/semaine
	Nombre de postes	fonction		
Administrative	1	Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	B3	35 h
	1	Adjoint administratif territorial (Poste supprimé au 13/07/2023)	C1	35 h
	1	Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe (Poste créé au 13/07/2023)	C2	35 h
Technique	1	Agent de maîtrise	C	35 h
	1	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C2	29,5 h
	1	Adjoint technique territorial	C1	35 h
	1	Adjoint technique territorial	C1	5,5 h

- Demande à M. le Maire de transmettre cette décision à :
 - M. le Président du Centre de gestion du Tarn,
 - M. le Comptable de la collectivité.
- Habilité M. le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à cette décision.
- Informe que cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Toulouse dans les deux mois qui suivent sa transmission au Représentant de l'État et sa publication.

Pour extrait conforme,
Saint-Lieux-lès-Lavaur, les jour, mois et année susdits

Le Maire
Gilles CORMIGNON

